



À PROPOS DU MINISTÈRE : COMMUNIQUÉS :
PUBLICATIONS : POUR NOUS CONTACTER

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION

Recherche détaillée

PUBLICATIONS

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2007-2008

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration

ISSN # 1718-6234

Vue d'ensemble du ministère

Vision

Une province de l'Ontario qui considère la diversité comme un atout précieux, et dont tous les résidents et résidentes, y compris les nouveaux arrivants, les personnes âgées et les femmes, contribuent à bâtir une économie dynamique, une société solidaire et une qualité de vie élevée.

Pour remplir sa mission, le ministère s'attache à :

- promouvoir les apports des nouveaux arrivants et des personnes formées à l'étranger à l'économie et à la société ontariennes;
- élaborer et mettre en oeuvre un plan intégré visant à améliorer les services d'enseignement de l'anglais langue seconde (ALS) et du français langue seconde (FLS), qui sont offerts aux nouveaux arrivants, en collaboration avec ses partenaires du secteur de l'éducation;
- édifier des collectivités plus fortes grâce à des initiatives axées sur la participation accrue des citoyennes et des citoyens;
- favoriser des modes de vie sains pour les personnes âgées, leur autonomie et leur participation aux activités de la collectivité;
- planifier les conséquences du vieillissement de la population;
- rompre le cycle de la violence faite aux femmes et encourager l'autonomie financière des femmes.

Mandat

Le ministère, qui est au service de trois ministres (ministre des Affaires civiques et de l'Immigration, la ministre déléguée à la Condition féminine et le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées), est responsable des nouveaux arrivants, du bénévolat et des distinctions et prix, des questions relatives à la condition féminine et des affaires des personnes âgées.

Le ministère élabore des programmes et des politiques, et collabore avec les autres ministères, les divers paliers de gouvernement, les secteurs communautaire et privé, de manière à obtenir les résultats suivants :

- aider les nouveaux arrivants à trouver du travail et à travailler dans leurs domaines de compétences et améliorer l'accès aux services d'aide à l'établissement et de formation linguistique;
- s'appuyer sur le succès obtenu par les programmes de formation relais qui aident les nouveaux arrivants à acquérir les compétences et l'expérience requises pour travailler dans la province;
- éliminer les obstacles qui empêchent les nouveaux arrivants de participer à la vie socio-économique de l'Ontario;
- accroître le nombre de bénévoles dans les collectivités ontariennes;
- reconnaître et célébrer les réalisations des Ontariennes et Ontariens qui améliorent la qualité de vie de la province et encourager la participation et l'engagement civique;
- fournir aux personnes âgées l'information dont elles ont besoin pour vieillir en bonne santé;
- offrir aux femmes l'accès aux services et aux soutiens nécessaires pour renforcer leur autonomie financière et leur sécurité.

La Division des services régionaux et ministériels fournit un appui à toutes les collectivités de la province et veille à rationaliser les

services administratifs au moyen des nouvelles méthodes de contrôle financier, de l'intégration des services, d'une utilisation optimale des technologies de l'information, et de la recherche permanente de stratégies permettant d'améliorer l'efficacité, l'efficacité et la limitation des coûts. La Division fournit également un soutien aux ministères de la Culture et du Tourisme, ainsi qu'à l'Office des affaires francophones.

Domaines de responsabilités

Affaires civiles et immigration :

- Diriger l'élaboration des politiques et programmes provinciaux afin d'appuyer l'intégration réussie des nouveaux arrivants en Ontario.
- Mettre en oeuvre l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration.
- Financer le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants pour les organismes communautaires chargés de dispenser des services d'installation, d'orientation et autres aux nouveaux arrivants et des services d'interprétation pour aider les personnes victimes de violence familiale qui ne parlent pas l'anglais à accéder aux services dont elles ont besoin.
- Mener la réforme des programmes de formation linguistique pour les adultes non sanctionnés par un crédit, par l'intermédiaire des conseils scolaires.
- Améliorer l'information offerte aux immigrants éventuels et aux nouveaux arrivants par le biais du site OntarioImmigration.ca.
- Diriger et appuyer des programmes de formation relais destinés aux professionnels formés à l'étranger afin de leur permettre d'obtenir la formation dont ils ont besoin pour utiliser leurs compétences et expérience.
- Par l'entremise du programme Expérience Globale Ontario, aider les personnes formées à l'étranger à obtenir les qualifications nécessaires pour exercer leur profession en Ontario, notamment à l'aide de stages et d'activités de mentorat.
- Appliquer la *Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées*.
- Appuyer les activités de commémoration du bicentenaire de l'abolition de l'esclavage.
- En partenariat avec la Direction des services régionaux, dispenser le programme Bâtisseurs communautaires de l'Ontario afin d'appuyer les projets éducatifs et d'autres initiatives visant à célébrer, mettre en valeur et partager les diverses communautés culturelles de la province.
- Encourager la participation active des citoyens et l'engagement civique, et renforcer les partenariats avec le secteur du bénévolat.
- Travailler avec le secteur du bénévolat sur les sujets de préoccupation des organismes.
- Reconnaître les contributions des Ontariennes et Ontariens à leurs collectivités et à la province.

Direction générale de la condition féminine de l'Ontario :

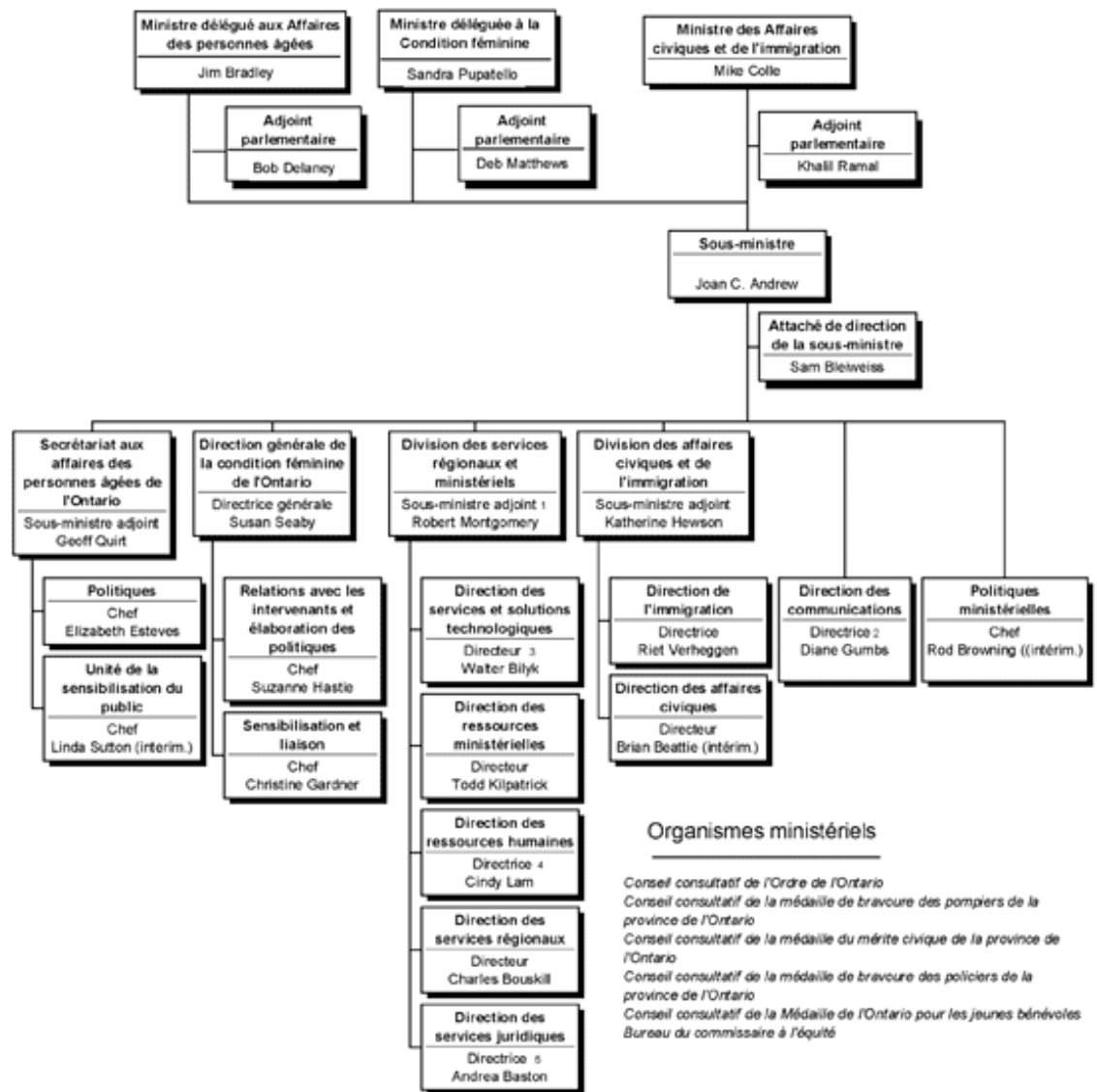
- Diriger et coordonner la mise en oeuvre du Plan d'action contre la violence familiale entrepris par le gouvernement dans tous les ministères.
- Entreprendre des activités d'information du public et appuyer la formation professionnelle pour prévenir la violence faite aux femmes, et mieux faire connaître aux nouvelles arrivantes les droits et les possibilités que leur donnent les lois du Canada.
- Mettre en place une vaste gamme d'initiatives de formation professionnelle afin d'accroître l'autonomie financière des femmes.

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario :

- Améliorer l'accès aux programmes et aux services de manière à rehausser la qualité de vie des personnes âgées de l'Ontario.
- Informer les personnes âgées sur les mesures à prendre pour vieillir en bonne santé, mener des vies actives et participer à la collectivité.
- Parrainer des initiatives favorisant l'autonomie des personnes âgées et le « vieillissement chez soi ».

Ministère des Affaires civiles et de l'Immigration

Organigramme
Avril 2007



Organismes ministériels

Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario
Conseil consultatif de la médaille de bravoure des pompiers de la province de l'Ontario
Conseil consultatif de la médaille du mérite civique de la province de l'Ontario
Conseil consultatif de la médaille de bravoure des policiers de la province de l'Ontario
Conseil consultatif de la Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles
Bureau du commissaire à l'équité

1. Relève du ministère des Affaires civiles et de l'immigration et appuie également :
- le ministère du Tourisme
- le ministère de la Culture
- l'Office des affaires francophones

(interim.) : " intérimaire "

Postes relevant de deux instances :

- Relève aussi du sous-ministre et secrétaire associé du conseil des ministres, Communications.
- Relève aussi du directeur de l'information, Groupement des services à la collectivité
- Relève aussi du sous-ministre adjoint, Services relatifs aux ressources humaines, ministère des Services gouvernementaux.
- Relève aussi du sous-procureur général adjoint, ministère du Procureur général.

Législation

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le ministère des Affaires civiles et culturelles*, pour ce qui touche aux activités et aux programmes relatifs aux affaires civiles et à l'immigration, le ministre administre les lois suivantes :

Loi de 1998 sur le Jour commémoratif de l'Holocauste, L.O. 1998, chap. 25

Loi de 1997 sur l'observation du jour du Souvenir, L.O. 1997, chap. 18

Loi sur le ministère des Affaires civiles et culturelles, L.R.O. 1990, chap. M.18
(pour ce qui est des activités et des programmes concernant les affaires civiles et l'immigration)

Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées, L.O. 2006, chap. 31

Organismes, conseils et commissions

Les organismes, conseils et commissions du ministère sont les suivants :

Conseil consultatif de l'Ordre de l'Ontario

Bureau du commissaire à l'équité

Conseil consultatif de la Médaille de l'Ontario pour les jeunes bénévoles

Conseil consultatif de la médaille de bravoure des pompiers de la province de l'Ontario

Conseil consultatif de la médaille de bravoure des policiers de la province de l'Ontario

Conseil consultatif de la médaille du mérite civique de la province de l'Ontario

Plan axé sur les résultats publié 2007-2008 :

Priorité du gouvernement	Stratégie clé	Résultat clé
Une société forte, une économie forte	IMMIGRATION ET DIVERSITÉ • Mettre en oeuvre l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration : ◦ élaborer un programme pilote de désignation des candidats par la province; ◦ créer un programme global d'aide à l'établissement et de formation linguistique. • Mettre en oeuvre la <i>Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées</i>. • Favoriser la réussite financière des immigrants, notamment en traitant les obstacles à l'emploi et en facilitant l'accès aux professions et aux métiers. • Supprimer les obstacles à la participation économique des personnes formées à l'étranger. • Mettre à profit la réussite des programmes de formation relais afin d'aider les personnes formées à l'étranger. • Renforcer et mettre en oeuvre le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants. • Mener la réforme des programmes de formation linguistique pour les adultes non sanctionnés par un crédit, par l'intermédiaire des conseils scolaires. • Améliorer l'information offerte sur le site Web aux immigrants éventuels et	IMMIGRATION ET DIVERSITÉ • Réduction du délai d'obtention d'un emploi compatible avec le niveau d'études ou les compétences professionnelles des nouveaux arrivants. • Augmentation du pourcentage des personnes formées à l'étranger qui obtiennent l'autorisation d'exercer les professions ou les métiers réglementés dans lesquels de nombreux immigrants sont spécialisés. • Augmentation du pourcentage des personnes formées à l'étranger suivant des programmes de formation relais qui ont obtenu les autorisations requises. • Augmentation des activités des services d'aide à l'établissement. • Augmentation du pourcentage des utilisateurs du site Web Immigration en Ontario (www.OntarioImmigration.ca) qui jugent que le site les a aidés à prendre des décisions éclairées.

	aux nouveaux arrivants (www.OntarioImmigration.ca). • Travailler avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à améliorer l'accès des nouveaux arrivants aux programmes offerts dans le cadre de Emploi Ontario.	
Une démocratie plus forte	DES CITOYENS ACTIFS ET RESPONSABLES / BÉNÉVOLAT • Encourager la participation active des citoyens et l'engagement civique, et renforcer les partenariats sectoriels. • Travailler avec le secteur à but non lucratif sur les sujets de préoccupation des organismes. • Reconnaître l'apport que les Ontariennes et Ontariens font à leurs collectivités et à la province.	DES CITOYENS ACTIFS ET RESPONSABLES / BÉNÉVOLAT • Augmentation du pourcentage d'intervenants satisfaits des outils, ressources et partenariats stratégiques proposés par le MACI en vue de renforcer leur capacité d'attirer et de gérer des bénévoles et/ou d'offrir des services à leurs collectivités. • Augmentation du pourcentage des bénévoles recevant des prix dans le cadre de programmes provinciaux qui ont le sentiment d'être appréciés et reconnus.
Des collectivités plus fortes et plus sûres	AMÉLIORATION DES SERVICES ET DES SOUTIENS OFFERTS AUX FEMMES • Coordonner la mise en oeuvre dans tous les ministères du Plan d'action contre la violence. • Mettre en place une vaste gamme d'initiatives d'éducation et de formation visant à prévenir la violence faite aux femmes et à accroître leur autonomie financière.	AMÉLIORATION DES SERVICES ET DES SOUTIENS OFFERTS AUX FEMMES • Augmentation du pourcentage de professionnels/fournisseurs de services recevant une formation ou de la documentation sur la violence familiale qui ont indiqué, lorsqu'on les a interrogés, qu'ils sont mieux équipés pour déceler les cas de violence plus rapidement et fournir aux femmes et aux enfants les services d'orientation et de soutien dont ils ont besoin. • Augmentation du

		pourcentage de femmes qui suivent une formation grâce à l'Initiative de formation des femmes aux métiers spécialisés, trouvent du travail et/ou suivent une formation ou un apprentissage dans les six mois qui suivent leur participation au programme.
Une société forte, une économie forte	PERSONNES ÂGÉES – PLANIFIER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION • Consulter les intervenants sur les soins proposés par les maisons de retraite. • Étendre le Réseau du Portail commun des aînés.	PERSONNES ÂGÉES – PLANIFIER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION • Options de réglementation des soins dispensés dans les maisons de retraite présentées au gouvernement par suite de consultations formelles. Dix nouvelles municipalités de l'Ontario adhéreront au Réseau du Portail commun des aînés.

Information financière du ministère

Le graphique ci-dessous illustre l'investissement que fait le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration dans les priorités du gouvernement en 2007-2008.

Investissement du ministère dans les priorités 2007-2008

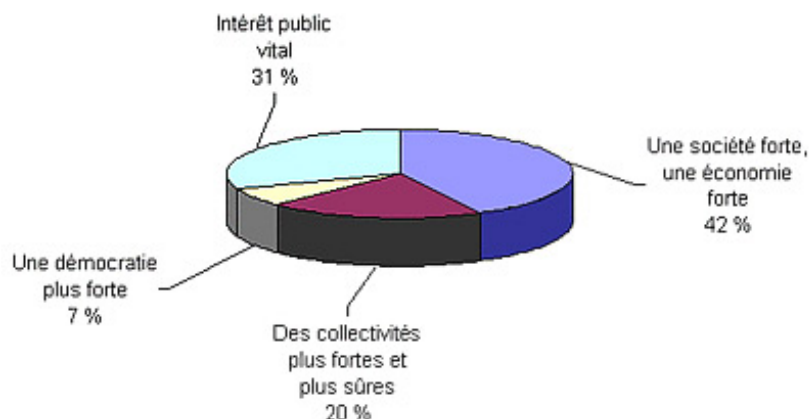


Tableau 1 : Dépenses ministérielles prévues 2007-2008

	Dépenses ministérielles prévues (millions \$)
Fonctionnement (1)	86,1
Immobilisations	0,0

TOTAL**86,1**

Note 1 : Comprend le transfert des opérations des Services communs de l'Ontario du ministère des Services gouvernementaux.

Information financière du ministère**Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration****Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit**

Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration envisage un Ontario où la diversité est considérée comme un atout précieux, et dont tous les résidents et résidentes, y compris les nouveaux arrivants, les personnes âgées et les femmes, contribuent à bâtir une économie dynamique, une société solidaire et une qualité de vie élevée.

Pour réaliser cette vision, le ministère travaille en partenariat avec d'autres ministères, paliers de gouvernement, la collectivité et le secteur privé pour élaborer et mettre en oeuvre des politiques et des programmes qui maximiseront les avantages économiques et sociaux de l'immigration, reconnaîtront et mettront en valeur une citoyenneté et un bénévolat actifs et responsables, amélioreront les services et les soutiens offerts aux femmes et planifieront les répercussions d'une population vieillissante.

Crédits et programmes	Prévisions 2007-2008	Variations par rapport aux prévisions		Prévisions 2006-2007 *	Chiffres réels provisoires*	Chiffres réels
	\$	2006-2007	Variation %	\$	2006-2007	2005-2006
		\$			\$	\$
FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	19 477 200	(2 202 800)	(10,2)	21 680 000	23 678 500	23 219 033
Affaires civiques et immigration	94 730 700	627 000	0,7	94 103 700	92 095 000	82 320 242
Condition féminine	17 387 200	(1 131 500)	(6,1)	18 518 700	19 326 200	15 753 052
Affaires des personnes âgées	2 514 500	611 000	32,1	1 903 500	3 905 000	2 836 465
Services régionaux	6 813 400	100 000	1,5	6 713 400	6 448 100	6 611 031
Progr. Affaires civiques et immigration - immobilisations	-	(19 896 000)	(100,0)	19 896 000	22 270 000	12 087 335
Total, y compris mandats spéciaux	140 923 000	(21 892 300)	(13,4)	162 815 300	167 722 800	142 827 158
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter	140 923 000	(21 892 300)	(13,4)	162 815 300	167 722 800	142 827 158
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	78 540	15 602	24,8	62 938	67 300	60 053
Regroupements	(54 900 000)	(1 600 000)	3,0	(53 300 000)	(49 504 900)	(50 800 000)
Total du ministère - de Fonctionnement et immobilisations	86 101 540	(23 476 698)	(21,4)	109 578 238	118 285 200	92 087 211
Actifs	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Actif	-	-	-	-	-	-

* Les prévisions de l'exercice précédent sont retraitées afin de tenir compte de tout changement dans l'organisation du ministère et la structure des programmes.
Les chiffres réels provisoires tiennent compte des chiffres présentés dans le budget de l'Ontario.

Annexe 1 Rapports annuels 2006-2007 et 2005-2006**Rapport annuel 2006-2007****Agir sur les priorités clés**

Priorité du gouvernement	Stratégie clé	Résultat clé

Une société forte, une économie forte

IMMIGRATION ET INTÉGRATION

- Appliquer un Accord Canada-Ontario sur l'immigration, dont collaborer avec le gouvernement fédéral à la mise en place d'un programme de formation linguistique et d'établissement; établir un programme des candidats des provinces et négocier un protocole d'entente sur l'immigration avec la ville de Toronto.
- Miser sur la réussite des programmes de formation relais pour aider les personnes formées à l'étranger.
- Veiller à ce que les organismes de réglementation créent un processus d'inscription et d'appel juste et transparent pour faciliter l'exercice en temps voulu des professions réglementées en Ontario.
- Travailler avec les partenaires en éducation afin d'améliorer et d'intégrer les programmes de formation linguistique des adultes dispensés en Ontario.
- Établir le site Web de Immigration Ontario.
- Collaborer avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à la mise en oeuvre de l'Entente Canada-Ontario de partenariat sur le marché du travail afin d'aider les immigrants à s'intégrer sur le marché du travail.

IMMIGRATION ET INTÉGRATION

- Poursuivre la mise en oeuvre de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration de concert avec le gouvernement fédéral et d'autres ministères concernés afin d'établir le Plan stratégique concernant les services d'établissement et la formation linguistique, établir un programme pilote des candidats des provinces et l'Accord concernant les travailleurs étrangers temporaires, des mécanismes de partage de l'information, et faciliter la participation des municipalités aux questions d'immigration.
- Présenter et proclamer la *Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées*.
- Ouvrir Expérience Globale Ontario, centre à guichet unique offrant divers services aux personnes formées à l'étranger.
- Accroître le pourcentage de personnes formées à l'étranger ayant suivi un programme de formation relais qui reçoivent le permis d'exercer. Actuellement, 72 projets de formation relais sont en cours de réalisation dans 30 secteurs avec plus de 48 partenaires.
- Admettre 72 stagiaires dans 15 ministères dans le cadre du nouveau Programme de stages dans la fonction publique de l'Ontario pour les professionnels formés à l'étranger.
- Cinq nouvelles municipalités ont créé la partie municipale de OntarioImmigration.ca et huit autres qui ont commencé à participer à OntarioImmigration.ca ont reçu 269 050 visites cette année.
- Accroître les niveaux de

		services d'établissement par le biais du Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, en versant des fonds de 5,3 millions de dollars à un réseau de 80 organismes de services aux immigrants de la province. • Établir un programme de cours d'anglais et de français langue seconde non sanctionnés par des crédits en partenariat avec Ontario au travail et Emploi Ontario (y compris un outil d'évaluation linguistique au travail) et élaborer, pour la première fois, un programme d'éducation civique « Tout sur l'Ontario ». • Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration joue un rôle primordial dans les commémorations de l'Ontario du bicentenaire de la loi de 1807 portant sur l'abolition de l'esclavage.
Une démocratie plus forte	DES CITOYENS ACTIFS ET RESPONSABLES / BÉNÉVOLAT • Promouvoir la citoyenneté et l'engagement civique et le renforcement de partenariats. • Collaborer avec le secteur sans but lucratif à des questions importantes pour le secteur. • Reconnaître officiellement les réalisations des bénévoles et d'autres citoyens exceptionnels.	DES CITOYENS ACTIFS ET RESPONSABLES / BÉNÉVOLAT • L'Unité des relations avec le secteur bénévole a établi et lancé cinq projets de partenariat innovateurs : ◦ visant à atteindre diverses localités et à les faire participer; ◦ au profit d'une vaste gamme d'organismes sans but lucratif de la province; ◦ créer des ressources qui peuvent être adaptées et largement partagées. • Dispenser les programmes de distinctions de l'Ontario, dont deux nouveaux programmes, le Prix du champion de l'aide aux nouveaux arrivants et l'Hommage aux personnes décédées en service.

**Des collectivités
plus fortes et plus
sûres**
**DES SERVICES ET DES
SOUTIENS OFFERTS
AUX FEMMES**

- Coordonner la mise en oeuvre du Plan d'action contre la violence familiale au sein des ministères.
- Entreprendre une vaste gamme d'initiatives d'éducation et de formation à l'échelle de la province afin de prévenir la violence contre les femmes, d'améliorer les mesures de soutien offertes aux victimes et accroître l'autonomie financière des femmes.

**DES SERVICES ET DES
SOUTIENS OFFERTS AUX
FEMMES**

- Les ministères investissent plus de 82 millions de dollars dans le Plan d'action contre la violence familiale, excédant l'objectif initial de 66 millions de dollars.
- Plus de 3 750 professionnels/ travailleurs de première ligne ont reçu une formation afin de mieux aider les femmes et leurs enfants.
- Plus de 70 localités participent à la campagne Voisins, amis et familles afin de prévenir la violence familiale.
- Lancement d'annonces et du site pour la campagne Égal-Égale afin de favoriser des relations saines et égales entre les enfants et les jeunes.
- De nouveaux programmes de formation ont été mis en place pour plus de 880 femmes à faible revenu et vulnérables.

**Une société forte,
une économie
forte**
**PERSONNES ÂGÉES –
PLANIFIER LE
VIEILLISSEMENT DE LA
POPULATION**

- Consulter les intervenants au sujet des soins dispensés dans les maisons de retraite.
- Élargir le Réseau du Portail commun des aînés.

**PERSONNES ÂGÉES –
PLANIFIER LE
VIEILLISSEMENT DE LA
POPULATION**

- Fin des consultations organisées dans 12 villes de la province avec la participation des consommateurs, des fournisseurs, des représentants municipaux et autres. Plus de 1 000 personnes et organismes ont participé.
- Vingt-deux nouvelles municipalités de la province dont la population de personnes âgées est supérieure à la moyenne ont adhéré au Réseau du Portail commun des aînés pendant l'été 2006.

Tableau 1 : Dépenses ministérielles

	Dépenses ministérielles réelles (millions \$) 2006-2007 (1)
Fonctionnement (2)	96,0
Immobilisations	22,3
Effectif (au 31 mars 2007)	354,9

Note 1: Les chiffres utilisés / disponibles au moment de mettre sous presse correspondent aux chiffres réels provisoires de 2006-2007.

Note 2: Le total - Fonctionnement comprend (49,5 millions \$) sous forme de chiffres retraités consolidés.

Rapport annuel 2005-2006

- En 2005-2006, le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration s'est employé à favoriser la pleine participation de toutes les personnes qui résident en Ontario pour qu'elles puissent profiter des bienfaits socio-économiques de la vie dans la province tout en contribuant à leurs collectivités. À cet effet, le ministère a pris des mesures qui visent les objectifs suivants :
 - optimiser les bienfaits socio-économiques de l'immigration;
 - édifier des collectivités plus fortes grâce à des initiatives qui font appel à la participation accrue des citoyennes et des citoyens;
 - briser le cycle de la violence faite aux femmes;
 - promouvoir les modes de vie sains et l'autonomie des personnes âgées, et l'engagement de la collectivité à leur égard;
 - planifier les conséquences du vieillissement de la population.

Affaires civiques et immigration

Immigration et établissement

L'Ontario et le gouvernement fédéral se sont entendus pour signer l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration le 5 novembre, afin d'améliorer la situation des nouveaux arrivants, afin de les aider à s'établir et à trouver du travail rapidement et à bien s'intégrer dans les localités où ils décident de s'installer.

Le ministère a également coordonné l'élaboration de stratégies provinciales pour faire progresser les objectifs de l'Ontario en matière d'immigration et d'établissement, notamment en investissant de manière continue dans des programmes de formation relais, qui ont été transférés du ministère de la Formation et des Collèges et Universités, en appuyant des services d'interprétation et en créant le site Web OntarioImmigration.ca.

Par l'entremise du Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, le ministère a aidé les organismes communautaires à dispenser des ateliers centrés sur l'établissement, l'orientation, la recherche d'emploi et d'autres services directs d'établissement aux quelque 125 000 nouveaux arrivants qui s'installent dans la province chaque année.

Le ministère a assumé la responsabilité des cours d'anglais et de français langue seconde dans lesquels plus de 50 millions de dollars sont investis chaque année afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Au début de 2005-2006, le ministère des Services communautaires et sociaux a été chargé de veiller à l'application de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* qui relevait auparavant du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.

Bénévolat

Chaque année, plus de 2,3 millions d'Ontariennes et d'Ontariens font don de leur temps à quelque 45 000 organismes de bienfaisance et sans but lucratif, pour un total de 390 millions d'heures, qui représentent l'équivalent de 205 000 emplois à plein temps et une valeur annuelle de plus de 6 milliards de dollars.

Le gouvernement reconnaît le rôle crucial que jouent les bénévoles et leurs organismes, qui attirent de nouveaux investissements et des emplois en renforçant l'infrastructure sociale, récréative et culturelle de nos localités.

En 2005-2006, le ministère a revitalisé le secteur du bénévolat en créant de nouveaux partenariats afin de renforcer la capacité du secteur.

Le ministère encourage également le bénévolat en :

- encourageant la citoyenneté et l'engagement civique et en renforçant les partenariats au sein du secteur;
- collaborant avec le secteur sans but lucratif à des questions d'intérêt pour le secteur.

Distinctions et prix

Le ministère a rendu hommage aux bénévoles de la province en décernant les Distinctions de l'Ontario pour services bénévoles qui reconnaissent le rôle qu'ils jouent en édifiant des collectivités fortes et dynamiques et leur contribution au bien-être économique et

social de l'Ontario.

Direction générale de la condition féminine de l'Ontario

La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario a collaboré avec d'autres ministères et une vaste gamme de partenaires à la mise en oeuvre du Plan d'action contre la violence familiale du gouvernement afin de briser le cycle de la violence afin que les femmes et les enfants puissent vivre sans crainte ni violence.

La mise en oeuvre du plan a abouti aux résultats suivants :

- engagement d'une vaste gamme de partenaires (chefs de file/organismes communautaires, entreprises, écoles) dans la prévention de la violence contre les femmes;
- identification précoce des femmes vulnérables en formant des professionnels de divers secteurs (justice, santé, éducation, etc.);
- système de soutien continu et équilibré pour les victimes;
- mesures plus vigoureuses dans le cadre du système juridique pour résoudre le problème de la violence familiale;
- mise en oeuvre d'une vaste gamme de nouvelles initiatives communautaires afin de promouvoir des relations saines et égales entre les enfants et les jeunes afin de briser le cycle de violence, qui commence généralement bien avant l'enfance.

Le ministère a tenu la toute première conférence du gouvernement de l'Ontario sur la violence familiale intitulée « Trouver un terrain d'entente » à Toronto. Plus de 1 500 professionnels des services communautaires, des forces de police, du domaine de la justice, de l'éducation et de la santé ont participé en personne ou par webémission et appris de nouveaux moyens d'aider les femmes et les enfants victimes de violence familiale.

Un nouveau programme de prix, « Femmes chefs de file en développement communautaire » a été lancé en 2005-2006. Ce prix rend hommage aux femmes qui ont contribué de manière significative à la vie de leurs collectivités.

En outre, de nouveaux programmes de formation des femmes aux métiers spécialisés ont été lancés dans sept localités pour aider les femmes à faible revenu à acquérir les compétences nécessaires pour obtenir des emplois spécialisés mieux rémunérés.

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a adopté des politiques afin d'améliorer la vie des personnes âgées et a entrepris des initiatives d'information à l'intention des 1,5 million d'ainés de la province et les concernant. Par exemple :

- La *Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées* était axée sur la coordination des services, la formation du personnel de première ligne et la sensibilisation du public au sujet des mauvais traitements dont sont victimes les personnes âgées.
- Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a collaboré avec les partenaires fédéraux/provinciaux/territoriaux à des initiatives conjointes de planification au profit de la population vieillissante du Canada.
- Les Séminaires de l'Ontario à l'intention des personnes âgées ont été mis sur pied et offerts en partenariat avec les intervenants afin de sensibiliser la population sur la santé et le vieillissement.

Tableau 2 : Dépenses ministérielles

	Dépenses ministérielles réelles (millions \$) 2005-2006
Fonctionnement (1)	80,0
Immobilisations	12,1
Effectif (au 31 mars 2006)	350,8

Note 1 : Le total - Fonctionnement comprend (50,8 millions \$) sous forme de chiffres retraités consolidés.

[Retour au début](#)

[ACCUEIL](#) : [RECHERCHE](#) : [POUR NOUS CONTACTER](#) : [ENGLISH](#) : [ONTARIO.CA](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario.

Confidentialité : **Avis importants**
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007

Dernière mise à jour : 4 mai 2007